



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

04 AVR. 2019

DIVISION MONS
Greffe

19052260

N° d'entreprise : **0401155574**

Dénomination

(en entier) : **CARRIERES ET TERRASSEMENTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**Adresse complète du siège : **449 Chaussée de Maubeuge - 7022 Mesvin**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs et du mandat de commissaire

Après avoir délibéré, l'assemblée prend acte des résolutions suivantes :

L'assemblée générale extraordinaire de la SA CARRIERES ET TERRASSEMENTS qui s'est tenue le 12 mars 2019 au siège social de la société, a décidé de renouveler les mandats suivants, arrivant à échéance, pour une durée de 6 ans à dater du 01/06/2019 :

-La société ASOTEP'S SPRL [BE0548.977.339] dont le siège social est localisé au 69 Rue Hector Charlez – 7024 Cily et représentée par Monsieur DAMIEN François [NN 820504.175.07] est rappelée au poste d'Administrateur délégué ;

-Madame FRANCAUT Ruth [NN 500628.094.61], domiciliée au 39 Parc Saint Gobain à 7022 Mesvin, est rappelée au poste d'Administrateur, et Présidente du Conseil d'Administration ;

-Monsieur DAMIEN Philippe [NN 481016.079.34], domicilié au 39 Parc Saint Gobain à 7022 Mesvin, est rappelé au poste d'Administrateur délégué.

Les mandats des administrateurs, sauf celui de Me FRANCAUT Ruth, sont rémunérés.

En outre, la société étant en dépassement des limites fixées par l'article 15 du Code des sociétés au 31.12.2014, l'assemblée générale confirme avoir donné mandat, en sa séance du 02/04/2015, à la SCPRL Christian NEVEUX et Associés [BE0472.595.984] [Membre IRE B499], dont le siège social est établi à Beloeil, Première rue Basse, 52 et représentée par Monsieur Christian NEVEUX, Réviseur d'Entreprises, pour les exercices comptables se clôturant aux dates suivantes :

-Exercice comptable 2014-2015 se clôturant le 30/09/2015

-Exercice comptable 2015-2016 se clôturant le 30/09/2016

-Exercice comptable 2016-2017 se clôturant le 30/09/2017

En sa séance du 12/03/2018, l'assemblée générale ordinaire a renouvelé le mandat de la SCPRL pour une durée de 3 années à savoir pour :

-Exercice comptable 2017-2018 se clôturant le 30/09/2019

-Exercice comptable 2018-2019 se clôturant le 30/09/2019

-Exercice comptable 2019-2020 se clôturant le 30/09/2020

La nomination s'est faite pour une période incompressible mais renouvelable. La rémunération de l'exercice de ce mandat est fixée à un montant annuel de 7.500€ (sept mille cinq cents euros) hors TVA.

Ces dispositions ont été prises à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demande la parole, l'assemblée est clôturée à 16 heures.

Dont procès-verbal, fait et dressé en lieu et date identiques à ceux mentionnés ci-dessus.

L'administrateur délégué,
DAMIEN Philippe

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).